



## HORAIRES DE LA MAIRIE

05 45 22 24 38

Au 1 place de la mairie,  
Notre secrétariat est ouvert les :  
Lundi 9h-12h et de 13h30-17h  
Mardi 13h30-17h  
Mercredi 9h-12h et de 13h30-17h  
Jeudi 13h30-17h  
Vendredi 13h30-16h

[www.aunac-sur-charente.fr](http://www.aunac-sur-charente.fr)

[www.coeurdecharente.fr](http://www.coeurdecharente.fr)



## HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

05 45 22 55 22

L'agence postale d'Aunac est ouverte :  
du mardi au vendredi de 8h45 - 12h30  
le samedi de 9h - 12h00

## HORAIRES DU SIMV D'AUNAC

(secrétariat des écoles)

05 45 95 36 33

Le Simv au 54 rue des écoles est ouvert les :  
Lundi de 9h à 13h et 14h à 18h  
Mercredi 9h à 12h  
Vendredi 9h à 12h

**Notre correspondante de Charente Libre :**

**Nadine MATEOS au 05 45 22 47 41**

**[nadinemateos.aunac@gmail.com](mailto:nadinemateos.aunac@gmail.com)**

## **Tarifs des salles des fêtes au 1er janvier 2019**

### Aunac :

Habitant d'Aunac s/ Charente : 150 € par jour  
avec cuisine, 90 € par jour sans la cuisine

Association de la commune : 60 € pour l'utilisa-  
tion de la cuisine et participation au chauffage

Chauffage à prévoir du 1er octobre au 30 avril

### Bayers :

Habitant d'Aunac s/ Charente : 60 € par jour

Association de la commune : participation au  
chauffage

Chauffage à prévoir du 1er octobre au 30 avril

## SAUR

La permanence de la SAUR n'est plus assurée  
à AUNAC

**Elle est tenue à la mairie de Mansle  
tous les mercredis matin  
de 8h30 à 12h00**

## Déchetterie d'Aunac

**OUVERT LES LUNDI, MERCREDI,  
VENDREDI, SAMEDI  
de 9H à 12H et de 14h à 18H  
Votre déchetterie est fermée :  
MARDI et JEUDI**

## **LE MOT DU MAIRE**

Bonjour à tous,

Voici quelques nouvelles d'Aunac sur charente, en attendant un bilan plus complet qui sera fait en juin 2019.

Dans les nouvelles structures territoriales du Nord Charente, notre commune prend sa place de services de proximité aux habitants.

La commune doit réfléchir sur l'occupation de son territoire, de ses espaces pour maintenir un développement dynamique et un cadre de vie harmonieux. Ci-après, des informations vous sont apportées concernant le SCOT et le PLUI.

Avec la construction de la maison de santé et de la pharmacie notre commune nouvelle poursuit sa volonté de renforcer son pôle de proximité en espérant attirer de nouveaux concitoyens. La vente ou bien la réhabilitation de logements vacants favorisera le maintien des commerces, des services ainsi que de

l'école.

Autour du champ de foire, l'aménagement du stationnement et de la voirie se termine ainsi que la partie paysagère. Ceci constitue la tranche ferme du projet.

La tranche optionnelle comportant la « place du banc qui parle » suivra en fonction des moyens financiers.

Un projet éolien est en cours d'études sur Moutonneau et Aunac sur Charente (secteur de Bayers).

L'entreprise ALTOO POWER a contacté les propriétaires et une réunion de concertation avec le public sera prévue en été 2019.

Cette année 2018 a encore été marquée par de nombreuses manifestations de nos associations, félicitations à tous les bénévoles, même si parfois la main d'oeuvre manque pour certaines occasions la réussite est au bout de l'effort...vous trouverez le calendrier des manifestations pour 2019.

Des dates sont prévues pour des rencontres conviviales au sein de notre commune nouvelle : la fête de Noël des enfants, les vœux et la galette des rois, le repas offert aux aînés, l'inauguration de la maison de santé et de la rue André Degorce.

La municipalité se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Anne-Marie  
CHEMINADE



## INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

### Avenir de nos territoires ruraux....

La communauté de communes Cœur de Charente s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

#### Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Un projet de territoire transversal à l'échelle des 52 communes de Cœur de Charente

Un outil de gestion commun aux Mairies, qui définit les grandes orientations en matière d'aménagement, de développement du territoire et de l'habitat à l'horizon 2035.

Un outil réglementaire unique applicable à l'ensemble du territoire.

#### De quoi se compose le PLUi ?

La communauté de communes



Cœur de Charente, avec l'accompagnement du Bureau d'études Cittanova, a démarré la première phase : celle du diagnostic. Celle-ci révèle l'état initial et l'évolution du territoire en termes d'urbanisme, environnement, paysage, économie, démographie, etc. Ces constats partagés doivent permettre de faire émerger des orientations communes qui détermineront le cap du projet. L'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), deuxième phase de l'élaboration du PLUi, devrait ainsi se dérouler au premier semestre de l'année 2019. Une fois le cap fixé, les grandes orientations seront traduites de façon réglementaire. Le PLUi devrait être mis en place en fin d'année 2021.

#### Où en sommes-nous ?

Depuis le mois de juin, les élus, accompagnés par divers acteurs du territoire (Services de l'Etat, Chambres consulaires, Associations...), ont travaillé ensemble à établir l'état des lieux du territoire, ses atouts et ses faiblesses mais aussi ses projets. A l'occasion de temps collectifs, à l'image de sorties en bus ou d'ateliers, mais aussi de temps individuels en commune, ils ont pu partager leur vision du territoire. Le diagnostic, ainsi composé, a été présenté au Comité de pilotage à la fin de l'année 2018. Le mois de janvier est consacré à son partage et son enrichissement par les partenaires, les élus et les habitants du territoire.

#### Comment participer ?

Tout au long de cette procédure, des phases de concertation avec la population, les agriculteurs, les associations, les entreprises ou encore les services de l'Etat, seront menées afin d'aboutir à un projet partagé et construit avec tous les acteurs du territoire. Des ateliers sont aussi prévus avec les classes de primaire volontaires pour contribuer à la réflexion communautaire.



#### Vous voulez connaître l'avancée de la procédure ?

> Rendez-vous sur le site internet de Cœur de Charente : <https://www.coeurdecharente.fr>

> Retrouvez des articles dans les bulletins communaux et la lettre communautaire

> Découvrez les contenus grâce à l'exposition itinérante

#### Vous voulez donner votre avis et participer à la construction du projet ?

> Déposez vos propositions/observations au sein du

cahier de suggestions mis à votre disposition dans chaque commune

> Contribuez aux ateliers participatifs pour l'élaboration du projet

> Participez aux réunions publiques organisées à chaque étape

### **Rendez-vous pour la présentation du diagnostic :**

—Le 31 janvier à Mansle, à la salle Pierre Ramblière à 19h

Le 4 février à St Amant de Boixe, à la salle des fêtes à 19h

Le 5 février à Aigre, à la salle des fêtes à 19h.

## **.....Le pays du Ruffecois a défini un SCOT (schéma de cohérence territoriale) engagé depuis 2012.**

Le Scot est un **projet de territoire** consistant à définir des règles d'aménagement du territoire jusqu'à l'horizon 2035.

Ce projet vise un juste équilibre entre les **choix de protection** et les options de **développement** tout en préservant un cadre de vie (ses villages, son fleuve « charente », son patrimoine naturel et culturel, ses jardins, sa quiétude) ceci dans un souci **d'équité et de solidarité**.

Ce Scot a été réalisé suite au diagnostic établi en collaboration avec de nombreux acteurs (associations, chambres consulaires, service de l'état) puis le **PADD** (Projet d'Aménagement et de développement durable) a été largement réfléchi entre les élus et les acteurs du territoire.

Le Scot est très important, il servira à déterminer les ambitions qui orienteront le développement futur de notre territoire, aussi en vue de son approbation une **enquête publique** est ouverte du 30 novembre 2018 au 11 janvier 2019. Les lieux et dates de consultation sont affichés en mairie.

Vous pouvez obtenir des information sur le site du Scot du Ruffecois : <http://www.scotduruffecois.com> ou du PETR: <http://www.paysduruffecois.com>

## **INFORMATIONS COMMUNALES**

### **AMENAGEMENT de la place du Champ de foire**

Suite à la construction de la maison de santé et de la pharmacie, le champ de foire est aménagé. De nombreuses places de stationnement s'offrent aux patients des professionnels de santé et aux clients du

bar.

La rue du Docteur André Degorce et ses abords sont fonctionnels ainsi que le chemin piétonnier.

Les parties paysagères et l'éclairage public se feront ultérieurement.

Dorénavant la maison de santé est opérationnelle. Médecins, kinés, sophrologue, psychologue, ostéopathe y prodiguent leurs soins depuis fin août.

Les infirmières pratiquent des séances de prévention pour la santé : lutte contre le tabagisme, contre l'obésité, etc.....

Dans l'ancien cabinet médical, 16 rue de la Charente, une pédicure-podologue reçoit sur Rendez Vous.



### **TRAVAUX**

L'équipe technique n'a pas manqué d'activité durant ce deuxième semestre, le jeune Jules Goudin stagiaire durant un trimestre a pu confronter ses acquis scolaires avec la réalité du terrain.

Son rapport de stage a été salué par ses enseignants de la Maison Familiale Rurale de St-Projet.

La commune accueille régulièrement des stagiaires-écoles, comme cela a été le cas pour Rémi Déchant avec qui l'expérience a été également très concluante.

- **Deux logements communaux restaurés** pour la location :

**A Bayers**, le logement a été entièrement repeint, par les agents communaux, Christophe a fait un gros travail de nettoyage, et de rénovation des radiateurs. Un **coin cuisine** a été installé. Merci à Tiburce pour le montage des éléments et à Yves qui a suivi tout ce chantier et a fait un maximum de bricolage. De nouveaux locataires ont emménagé ce 1er décembre.

**A Aunac**, quelques travaux ont été réalisés au 52D rue de la Charente suite au déménagement des kinés, afin de pouvoir relouer ce local en habitation : installation d'une douche, réaménagement de la cuisine par l'artisan local, Alain Lochon. Le toit a été entièrement refait : étanchéité et isolation par l'entreprise DME de Balzac.

Suite aux infiltrations d'eau les taches des plafonds ont été nettoyées, un revêtement de sol a été posé dans le séjour par Sylvain.

Le logement est déjà occupé. La **municipalité souhaite la bienvenue à ces administrés.**

### A Chenommet

**Elagage** des arbres autour de l'église

Les agents ont travaillé **ensemble** sur ce chantier important d'élagage, comme ils le font de plus en plus depuis la création de la commune nouvelle.



### Bibliothèque et atelier créatif

Tous les jeudis après midi l'atelier est ouvert dans la salle communale.

A l'étage, Madame Michèle Lecorneur, ouvre la bibliothèque également le jeudi après midi.

Un grand choix de livres y est à la disposition des lecteurs de tous âges.



### Passage du jury Départemental

Cette année encore le jury pour le Label « **Villes et villages fleuris** » nous a fait part de ses remarques, quelques aménagements seraient à envisager.

La population peut s'impliquer dans ce projet. Certains aménagements pourront contribuer à l'attribution d'une **fleur**, de laquelle nous nous approchons depuis quelques années.

La municipalité reste à l'écoute pour toutes suggestions concernant l'embellissement de nos villages.

Vous serez invités à une réunion de préparation de projets pour 2019, en début d'année.

### Election

La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Cette réforme facilite l'inscription sur les listes électorales et **vous permet de vous inscrire jusqu'au 6ème vendredi précédant un scrutin**, au lieu du 31 décembre comme auparavant.

De plus, **vous pouvez vous inscrire désormais en ligne accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect.** L'inscription papier reste toujours possible.

**Concernant 2019, les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai.**

**Votre bureau de vote unique est celui de la salle des fêtes d'Aunac.**

### Commerces

Nous pouvons nous féliciter du dynamisme des commerçants aunacois, qui nous offrent toujours un grand choix de produits de qualité.

Deux **prix des saveurs**, de niveau régional attribués à Sébastien Boisset, boulanger-pâtissier : Médaille d'Or pour sa brioche au beurre, et Médaille d'Argent pour un chocolat à la ganache au Cognac.



L'alimentation et le restaurant de Doriane et Laurent Bordet, proposent toujours d'aussi **bons produits frais**.

Leur **décoration de Noël** est toujours aussi exceptionnelle et originale. Quel plaisir pour les yeux des passants!



Sandrine et Laurent Grolleau ont réussi leur **installation** « O CH'TI BENEZE ». Leurs soirées à thèmes (halloween, beaujolais nouveau, concours de belote...) ont connu un grand succès.



N'oublions pas notre salon de coiffure et d'esthétique où Christelle vous mettra en beauté.



En outre la **boucherie** étant toujours en attente de repreneurs, M. Martin de St-Angeau stationne son **camion magasin** le mardi de 16h30 à 18h30 place de la mairie, et M Callaud de St-Claud ouvre sa **vitrine** rue de la Charente devant l'agence postale tous les samedis matins.

Tous les mardis soirs à partir de 18h, Aurélien vous attend place de la mairie avec un grand choix de **pizzas** cuites sur place au feu de bois.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Calitom

Des démarches de réductions des ordures ménagères sont entreprises, elles se traduiront par un



ramassage des sacs noirs tous les 15 jours pour les particuliers à compter du 7 janvier 2019 (calendrier ci-joint). Dans cette perspective, des composteurs individuels ont été distribués en octobre, une seconde distribution est envisagée en début d'année pour les personnes qui n'ont pas été servies.

BIEN COMPOSTER, besoin d'aide? contacter Yves Couturier, adjoint au maire, qui a reçu une formation par Calitom.

Calitom a négocié des tarifs préférentiels en organisant des achats groupés de bacs individuels pour les administrés. Si vous êtes intéressés et pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à la mairie.

#### Bac NOIR

180 litres : 27 €  
240 litres : 34 €  
330 litres : 52 €

#### Bac JAUNE

240 litres : 34 €  
330 litres : 52 €



#### *petit rappel*

Avec la généralisation des téléprocédures, la réforme engagée depuis 2016 au sein du réseau des préfetures et des sous-préfetures sous l'appellation « plan préfetures nouvelle génération » est désormais opérationnelle.

La simplification est au cœur des préoccupations de

l'État. Avec le « plan préfectures nouvelle génération » et notamment son volet consacré à la dématérialisation des procédures de délivrance des titres, les administrés peuvent désormais effectuer directement en ligne leurs demandes de carte nationale d'identité, de passeport, de permis de conduire ou de carte grise, depuis le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr>

Il s'agit de rendre les démarches des administrés plus faciles et rapides en réduisant leurs déplacements et en évitant les délais d'attente.

**A RETENIR** Pour effectuer vos démarches en ligne, vous devez créer un compte sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Une fois créé, votre compte vous permettra de réaliser votre démarche puis de suivre son avancement.

### Carte d'identité et passeport

Votre demande doit être déposée auprès des mairies équipées d'un dispositif de recueil, ; les plus proches de notre commune sont Mansle, Ruffec, Chassenuil, Angoulême.

Il faut prendre rendez-vous.

Pour tout renseignement ou pour vous aider à compléter votre dossier, notre secrétariat de mairie et d'agence postale reste à votre disposition.

### Permis de conduire

Depuis le 29 septembre 2017, les guichets "permis de conduire" de la préfecture de Charente sont définitivement fermés. Vous êtes invités à effectuer vos démarches en ligne sur le site

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

### Immatriculation de vos véhicules

À partir du 6 novembre 2017, la totalité des démarches liées au certificat d'immatriculation seront enregistrées exclusivement de manière numérique, soit par l'utilisateur lui-même, soit, si l'utilisateur le souhaite, par l'intermédiaire d'un professionnel de l'automobile agréé. Cela aura pour conséquence la fermeture des guichets usagers de la route des préfectures et des sous-préfectures. La gestion des dossiers de demandes de titres de certificat d'immatriculation sera confiée à un Centre d'Expertise et de Ressources Titres (CERT). Toutes les démarches d'immatriculation sont accessibles en ligne via : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

**Le centre social de Mansle (05 45 20 72 08) est agréé ANTS. Si vous souhaitez des renseignements concernant vos dossiers, n'hésitez pas à contacter la mairie et le centre social.**

**Vous avez 16 ans, n'oubliez pas de venir vous recenser en mairie ! Cette démarche est très importante. Il en découle l'inscription à la journée de défense nationale et l'inscription sur les listes électorales.**

**Vous avez 65 ans dans l'année 2019 et vous êtes nouvel habitant sur le territoire d'Aunac sur Charente, veuillez vous présenter en mairie afin de vous faire recenser et de vous inscrire à notre repas communal**

### Dépôt de sapins

Un emplacement est prévu sur le champs de foire d'Aunac pour y déposer vos sapins pour broyage jusqu'au 20 janvier 2019



### Fermeture de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée au public

- lundi 31 décembre
- Mercredi 2 janvier au matin

En cas d'urgence, le maire et ses élus restent disponibles.

### Cérémonie des Voeux 2019

Celle-ci aura lieu le dimanche 6 janvier 2019 à partir de 15h00 à la salle des fêtes d'Aunac sur Charente. Après une rétrospective des actions menées en 2018, une galette des rois clôturera cette rencontre à laquelle sont conviés les habitants d'Aunac sur Charente.



*Vif succès du marché au gras et agrionus cette saison 2019*

## EVENEMENTS CULTURELS

### La semaine

**Québécoise**, une réussite autour de l'école : dictée, suivi de la réalisation de la sculpture symbolisant le groupe scolaire « les Ondines », conférences, repas typique « poutine » etc....

À l'ECLA, Espace Culturel et Loisirs d'Aunac., des conférences à thèmes sont données par des universitaires de Poitiers, ainsi que des « cafés littéraires » (le prochain café se tiendra lundi 4 février).



## TELETHON

Cette année encore une **grande mobilisation** des bénévoles pour un très bon résultat, la somme de **2 007 €** a été collectée, Merci à tous les participants, nous avons été très touchés par le témoignage de Claire qui nous a lu un message de son neveu atteint d'une maladie : la **myopathie de Duchenne** (maladie génétique provoquant une dégénérescence progressive des muscles de l'organisme)

## EVENEMENTS SPORTIFS

### Foot

Maintien en 4ème division après une année diffi-

cile. La nouvelle saison a l'air de mieux débuter avec deux succès importants obtenus dernièrement.

### Poney club

Les résultats de l'année :

Medaille d'argent en équipe au Championnat de France au Mans 2018 Amateur 3

voltigeuses de l'équipe : Emma Bleneau, Eva Lacour, Chloé Moreau, Charline Beneteau, Anelis Jouenaud

7<sup>ème</sup> place pour l'équipe Amateur 4

avec : Juliette Blois, Juliette Laurent, Sovann Orlach, Margo Couprie

7<sup>ème</sup> place au concours de voltige international de Saumur pour Jeanne Soulat et participation également à Saumur d'Emma Bleneau et Chloé Moreau. Bravo à eux.

*Nathalie Soulat*

### Randonnées

Pour le maintien de la forme ; Randonnées pédestres tous les mardis matins ouvertes aux adhérents de l'ECLA et sous la houlette de Maurice.

*Ci-joint, vous trouverez annexés à ce bulletin municipal n°4 :*

- *le calendrier des fêtes pour 2019*
- *les activités à Aunac sur Charente*
- *l'invitation pour les vœux et la galette*
- *les informations de Calitom*



*Vous êtes de plus en plus nombreux à décorer vos maisons.*

*Félicitations à tous !!*

MAIRIE DE AUNAC-SUR-CHARENTE

Directeur de la publication : Anne-Marie CHEMINADE

Rédacteurs(trices) : Anne-Marie CHEMINADE, Gaëlle GALOGER, Christian DEGORCE, Yves COUTURIER, Nathalie SOULAT, Jean-Claude GROLLEAU - Photos : la mairie, Imprimé par nos soins